

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Education artistique et psychomotricité 3			
Code	PEIM3B82PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) Véronique PERSOONS (veronique.persoons@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Raymond ANDRE (andrerr@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) Raymond ANDRE (andrerr@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be) Alice PILASTRE (alice.pilastre@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter et intégrer des pratiques liées à des contenus spécifiques ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	15 h / 1 C
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	10
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité			
Code	22_PEIM3B82PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces activités d'apprentissage permettront aux étudiants de comprendre concrètement ce qu'est un travail d'interdisciplinarité.

Elles mettront en évidence l'importance du vécu corporel comme base des apprentissages.

Elles donneront l'occasion aux étudiants de construire une mallette pédagogique interdisciplinaire mettant en lien les cours d'éducation corporelle et d'éveil scientifique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter et intégrer des pratiques liées à des contenus spécifiques ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte du concept de mallette pédagogique.
- Présentation et vécu d'activités interdisciplinaires (éducation corporelle /sciences).
- Réflexion, par groupes, sur l'élaboration d'une mallette pédagogique interdisciplinaire (éducation corporelle / sciences) --> Capacité à réinvestir la démarche vécue en y intégrant la possibilité d'une exploitation en autonomie.
- Construction, par groupes, de cette mallette pédagogique interdisciplinaire.

Démarches d'apprentissage

- Observation et analyse de mallettes pédagogiques.
- Ateliers interdisciplinaires menés en collaboration avec le professeur d'éveil scientifique.
- Réflexion, par groupes, sur ces ateliers visant la construction d'un dispositif d'enseignement qui intègre l'exploitation d'une mallette pédagogique interdisciplinaire. Idéalement, ce dispositif sera testé en stage, évalué et régulé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais d'un feedback individualisé ou de groupe lors de la réflexion, de l'élaboration et de la construction de cette mallette pédagogique interdisciplinaire (éducation corporelle / sciences).

Ouvrages de référence

- DE LIEVRE, B., STAES, L., La psychomotricité au service de l'enfant. Notions et applications pédagogiques, Bruxelles, Editions De Boeck-Wesmael, 1992
- www.enseignement.be (fichier de jeux psychomoteurs)

Supports

- Mallettes pédagogiques provenant de l'asbl Hypothèse, de l'école Normale de Braine-le-Comte, du CRIE d'Harchies et du centre local de promotion de la santé de Tournai.
- Notes de cours complétées par une prise de notes personnelles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence au cours est requise.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Etant donné qu'il s'agit d'une mallette interdisciplinaire, l'évaluation se fera par les deux enseignants titulaires des cours d'éducation corporelle et d'éveil scientifique.

En cas d'échec, il sera demandé aux étudiants de retravailler leur mallette en fonction des remarques données par les deux professeurs.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEIM3B82PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquisition de compétences permettant de mener des activités reprenant toutes les compétences musicales du programme intégré.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- gestion des différents aspects des activités musicales.
- activités d'éveil musical
- chants adaptés aux enfants de 5 à 12 ans
- réalisation de cupsong
- la musique "classique" (mais aussi le jazz, les musiques du monde, ...) dans les classes de primaire : que proposer et comment

Démarches d'apprentissage

- Mise en recherche
- Travaux de groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue basée sur la participation active au cours. L'étudiant sera amené à constituer un carnet reprenant les diverses activités vécues durant l'année (description des activités, analyse personnelle, évolution des travaux liés aux différentes activités). Les étudiants veilleront à soigner la forme des documents rendus (orthographe, syntaxe, présentation).

Travaux de groupe avec présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	30	Evc + Trv	70		
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Evaluation étalée sur les Q1 et Q2.

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques données et/ou compléter son carnet.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique			
Code	22_PEIM3B82PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alice PILASTRE (alice.pilastre@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtrise des éléments intervenant dans la conception et la réalisation des activités plastiques dans l'esprit du Programme Intégré

Finalité du cours

Acquérir suffisamment d'autonomie pour mener à bien de A à Z, une activité créative adaptée aux enfants

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Projet à thème en interdisciplinarité avec le cours d'éducation musicale.

Travail autonome sur un nouveau sujet suivi d'une présentation interactive intégrant les notions artistiques

Démarches d'apprentissage

Mise en recherche-travaux de groupe

Méthodologie des activités plastiques et artistiques à l'école primaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

partage des expériences

Ouvrages de référence

De nombreux livres pédagogiques mais aussi livres sur des artistes, cartes-photos de sculptures-peinture, film
Visite d'expositions, point de départ d'activités

Geneviève Casterman, Copain des peintres,

G. CASTERMAN, Les copains gribouill'arts, Milan, Bruxelles, 1998.

G Casterman, Copain des peintres, Nicole Morin, Artémot écrit, CRDP Poitou- Charente 1996

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20	Trv	80		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3: refaire un projet

En cas de CM et d'examen non présenté il sera demandé de présenter le projet

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).